



mon parcours d'assuré

INFORMATION

Pour en
savoir plus...

JE SUIS MALADE ET J'AI BESOIN DE SOUTIEN

J'appelle le **3646*** pour
être mis(e) en relation
avec le service social de
l'Assurance Maladie.

(*Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Je retrouve toutes
les informations sur le
service social sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Je note les contacts utiles au sein
du service social :



**l'Assurance
Maladie**

Ce que le service social de l'Assurance Maladie



fait avec moi

Je suis malade et j'ai besoin de soutien

- Je suis préoccupé(e) par mon état de santé et son évolution
- Je me demande comment organiser ma vie à la maison
- Je m'interroge sur la poursuite de la prise en charge de mes soins
- Je m'inquiète des répercussions sur ma vie familiale, professionnelle et sociale
- Je me demande comment faire face à une baisse de ressources et à des charges supplémentaires
- Je me pose des questions sur la reprise de mon travail
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e)

L'assistant(e) social(e) :

- me reçoit, m'écoute en toute confidentialité et recherche avec moi les solutions les plus adaptées.
- m'informe sur mes droits et les aides pour mes dépenses de santé
- m'aide à exprimer mes inquiétudes
- m'apporte un soutien social et psychologique
- m'oriente et me guide vers les associations de malades
- me conseille pour organiser ma vie quotidienne
- me propose de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes partageant les mêmes préoccupations
- m'accompagne et m'aide à construire un nouveau projet de vie

L'assistant(e) social(e) devient mon interlocuteur privilégié



BON À SAVOIR

Le service social propose de me rencontrer individuellement et/ou de participer à des groupes d'expression et d'échanges. Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.

